

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU MARDI 13 MAI 2025 à 19h00**

Présents : M. Antoine REBOUL, Mme Christiane CARNEIRO, M. Patrick ROY, M. Gérard GIROUD-PIFFOZ, M. Guy CARMONA, Mme Constance CALI, Mme Dominique FAUCON, M. Manuel GOMEZ, M. Stephan HERVE, Mme Stéphanie ROUX, Mme Karen BISSONET, Mme Sylvie FIGUET, Mme Annick FABBRI, M. Christophe FAYOLLE **formant majorité des membres en exercice.**

Absents représentés : Mme Michelle CIAVATTI qui a donné pouvoir à M. Patrick ROY, Mme Sandrine COMBE qui a donné pouvoir à M. Christophe FAYOLLE.

Absents excusés : M. Laurent CHARPENAY, M. Hugo GALATIOTO, M. Franck CHARPENAY.

Secrétaire de séance : Mme Dominique FAUCON

La séance débute à 19h02.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Dominique FAUCON a été nommée **secrétaire de séance à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Le procès-verbal de la séance du 03 avril 2025 est adopté à 16 voix pour.

Liste de délibérations :

2025_024 - MARCHES DE TRAVAUX « AMENAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE ET DE LA COUR D'ECOLE »

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Attribue** le marché de travaux Aménagement de la place du village et de la cour d'école - Lot N°1 « Réseaux » à l'entreprise CARÉ à l'Albenc (38) avec BIAELEC en sous-traitance pour un montant 149 165,80 euros HT.

- **Attribue** le marché de travaux Aménagement de la place du village et de la cour d'école - Lot N°2 « Aménagement » au groupement SOLS ALPES / LAQUET / COLAS pour un montant de 659 999,03 € HT.

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux Aménagement de la place du village et de la cour d'école.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de l'Isère.

2025_025 - CONVENTION DE MÉCÉNAT AVEC LA FONDATION SOLIDARITÉS DU CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-EST POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE BEUCROISSANT

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mécénat tripartite entre la Commune, l'Association Rénov'Eglise et la Fondation d'entreprise Solidarités Crédit agricole Centre-Est.

- **Charge** Monsieur le Maire, ou son représentant, d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :

- Madame le Préfet de l'Isère
- Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
- Madame la Déléguée générale de la Fondation d'entreprise Solidarités Crédit Agricole Centre-Est.
- Monsieur le Président de Rénov'Eglise

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU MARDI 13 MAI 2025 à 19h00**

2025_026 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Adopte** la modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} mai 2025 ainsi proposée :

FILIERE	NOMBRE DE POSTES CONCERNÉS	POSTE CRÉÉ	POSTE SUPPRIME
Administrative	1	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe

- **Précise** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année 2025, chapitre 012.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :

- Madame le Préfet de l'Isère
- Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2025_027 - DÉLIBÉRATION SUR LA RÉPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNATAIRE DU PROCHAIN MANDAT

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Fixe** à 42 le nombre de sièges du Conseil communautaire de la communauté de communes de Bièvre Est et de les fixer comme suit :

Communes	Population	Nombre de sièges
Apprieu	3 602	6
Beaucroissant	1 843	3
Bévenais	1 042	2
Bizonnes	1 028	2
Burcin	439	1
Châbons	2 152	4
Colombe	1 803	3
Eydoche	541	1
Flachères	568	1
Izeaux	2 138	4
Le Grand-Lemps	3 093	6
Oyeu	1 092	2
Renage	3 361	6
Saint-Didier-de-Bizonnes	330	1

- **Autorise** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Madame le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes Bièvre Est

La séance étant close, est levée à 20h08.